

L'AMPN éduque une classe de 7^e à recenser la biodiversité en mer



Les élèves ont en charge, cette année, l'aire marine protégée en baie de Monaco, surveillée par l'association. (Photo Frédéric Pacorel/Musée océanographique)

C'est un enseignement pratique, sur le terrain, qui attendait il y a quelques jours les élèves de la classe de 7^eA de l'école Saint-Charles, en charge de l'aire marine éducative (AME), développé depuis 2018 par l'Association monégasque pour la protection de la nature (AMPN).

L'objectif était d'initier les enfants au protocole FAST (Fish Assemblage Sampling Technique), une méthode de comptage des poissons en mer relativement simple, ne nécessitant pas d'entraînement approfondi et régulier, mais suffisamment performante pour fournir aux scientifiques des données pertinentes.

La technique d'échantillonnage repose sur une liste de vingt-trois poissons faisant partie des espèces clés. Munis de fiches d'iden-

tification et de feuilles immergeables pour collecter les données, les plongeurs comptabilisent pendant 15 minutes les poissons rencontrés et notent leur taille.

L'analyse de la présence, de l'absence et de la taille des espèces permet d'évaluer l'état de santé du milieu et, s'il est appauvri, d'envisager des mesures de conservation.

Pour s'entraîner, les élèves ont mis en pratique les connaissances acquises et, dans des conditions similaires à celles des plongeurs. Et ont recensé les diverses espèces méditerranéennes peuplant les aquariums du Musée océanographique. Cet apprentissage *in situ* leur a enseigné la rigueur scientifique et a mis en évidence l'intérêt de s'appuyer sur des données tangibles pour sensibiliser à la protection des écosystèmes marins.